

Décret

Générale

modern

Décret n° 2017-396/PRE portant remplacement d'un membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat.

n° 2017-396/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
27 novembre 2017

Numéro JO
n° 22 du 30/11/2017

Date du numéro
30 novembre 2017

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU Loi n°100/AN/15/7ème L du 11 juillet 2015 portant création de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat

VU Le Décret n°2015-287/PRE portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE)

VU Le Décret n°2016-022/PRE du 26 janvier 2016 portant modification du Décret portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE)

VU Le Décret n°2016-106/PRE du 05 mai 2016 portant composition des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE)

VU Le Décret n°2016-250/PRE du 18 septembre 2016 portant modification du Décret n°2016-106/PRE portant composition des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE)

VU Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2016-148/PRE du 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition de la Présidence de la République.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Mr Moustapha Omar Moussa, est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat en remplacement de Mr Moussa Haroun Moumin.

Article 2

Le présent Décret prend effet à compter de la date de signature et sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH